

OUI je souhaite aider les recherches de l'IRHT axées sur les maladies du sang et l'infarctus du myocarde.

Je vous fais parvenir un don de :

- 15 30€ 50 €
- 70 € 100 € autre montant _____ €
- Chèque bancaire à l'ordre de l'IRHT Don en ligne sur <https://www.irht.fr/faire-un-don/>

Date.....

Signature

Merci d'envoyer ce bulletin de soutien à :

IRHT, Hôpital du Hasenrain, 87 avenue d'Altkirch, 68100 Mulhouse

Déduction fiscale

Tous les dons sont déductibles des impôts

66 % des sommes versées dans la limite de 20 % des revenus imposables

Exemple : un don de 50 € ne vous revient qu'à 17 €

Bulletin à retourner avant le 31 décembre 2021 pour que la réduction d'impôts s'applique sur l'année 2021